

Les temps du social

Bulletin du groupe Provence

du GREHSS

Nouvelle série N°2

Novembre 2016

Documents pour l'histoire

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social (APREHTS) s'est réunie le 17 octobre 2016. Elle a décidé de transformer les objectifs de l'association et, en conséquence, sa dénomination. Ainsi a été créé le « Groupe de Recherche sur l'Histoire du Service Social » (GREHSS). Son objectif est de « *favoriser le développement de la recherche sur l'histoire du service social en France et, notamment, de contribuer à la publication d'un dictionnaire biographique des fondatrices et fondateurs du service social, de ses institutions ainsi que des professionnels et professionnelles qui ont marqué l'histoire du service social.* » Le groupe Provence du GREHSS poursuivra les activités locales de l'APREHTS, dont la publication de ce bulletin.

Comme politique éditoriale de ce bulletin nous avons décidé de publier soit des articles issus de recherche, soit des documents qui peuvent servir à des chercheurs pour écrire l'histoire. Ainsi nous publions dans ce numéro un dossier sur les débuts des centres sociaux dans les Bouches du Rhône et un document sur les toutes premières années de la « Fédération des Centres Sociaux et des associations pour l'équipement social collectif de l'habitat en Provence ». Ces éléments – et d'autres sur les débuts des centres sociaux – ont été rassemblés par Annie Depardon et moi-même dans le cadre de la préparation de notre intervention au colloque de Roubaix (8,9 et 10 mars 2001) sur l'histoire des centres sociaux en France. Ils sont tous à disposition d'une chercheuse ou d'un chercheur qui souhaiterait poursuivre cette recherche.

Henri PASCAL
Président du GREHSS

Notre dossier

Eléments sur les débuts de la Fédération des centres sociaux de Provence

1) Les débuts des centres sociaux à Marseille et dans les Bouches du Rhône

A Marseille, avant la deuxième guerre mondiale, une association, la « Maison de l'Enfance et de la Famille », adhère à la Fédération des Centres Sociaux de France en 1931. Elle a pris la succession de l'association « Arts et Charité » et elle a une vocation à dominante sanitaire comme en témoigne les objectifs définis dans ses statuts : « *la Maison de l'Enfance et de la Famille a pour but la protection de l'enfance, en particulier des nourrissons, et, à cet effet, de la famille, par tous les moyens propres à améliorer son sort* ». Dans les années 1945-1950, elle dirige 14 dispensaires dont 10 dans des cités H.B.M. (Habitations à Bon Marché). De son côté, dès les années 1949, la commission d'action sociale du conseil d'administration de la CAF des Bouches du Rhône se questionne sur la nature des centres sociaux. A partir de 1949, outre la « Maison de l'Enfance et de la Famille », la CAF subventionne plus ou moins régulièrement des associations qui deviendront ou créeront plus tard des centres sociaux ; parmi celles-ci on peut citer une buanderie collective (la Cabucelle), un groupe d'auto construction de logement (les castors de Servières), une association s'occupant des travailleurs nord africains (ATOM). L'intérêt de la commission pour les centres sociaux commence à apparaître nettement à partir de 1953. En dehors de la « Maison de l'Enfance et de la Famille », plusieurs centres sociaux seront créés entre 1952 et 1960¹.

La création de certains de ces centres sociaux s'inscrit dans des opérations en cours de construction immobilière (en copropriété ou en location), comme celui des Rosiers (1957), (723 logements), ou en projet, comme dans le quartier Sainte-Marguerite-Saint-Loup (1959) ou à « La Sauvagère » (1959). D'autres centres sociaux appartiennent à des réseaux comme ceux de la Maison de l'Enfance et des Familles et de l'UDOPSS, des Petites Sœurs de l'Assomption (rues Château Payan et M. Richard) et de l'Union Mutualiste CGT. Certaines associations préexistantes sont également à l'origine de la création de centres sociaux comme l'Association des Travailleurs d'Outre Mer (ATOM) qui crée un centre social dans le camp du Grand Arénas pour les familles nord africaines, l'Association Familiale Ouvrière de Saint-Pierre, et les Castors, au Merlan. Hors Marseille, aux Pennes Mirabeau, se crée un centre social à l'initiative d'un groupe de voisins : celui de la Gavotte².

¹ PASCAL Henri et DEPARDON Annie « L'émergence des centres sociaux dans les Bouches du Rhône de 1945 à 1960 » in DESSERTINE Dominique, DURAND Robert, ELOY Jacques, GARDET Mathias, MAREC Yannick et TETARD Françoise 2004 *Les centres sociaux 1880 – 1980. Une résolution locale de la question sociale* Villeneuve d'Asq Presses Universitaires du Septentrion 283 p.

² DUBOIS Colette (2014) *Le centre social de la Gavotte 50 ans d'une œuvre collective 1955-2005* Marseille Centre Littéraire d'Impression Provençal 250 p.

Dans la décennie suivante les centres sociaux se développent, avec un fort appui de la CAF. Sur Marseille ils accompagnent la croissance démographique et la construction des grands ensembles. Le tableau ci dessous donne la liste des 20 centres sociaux marseillais au 15 mars 1967³ :

Centre social	Organisme gestionnaire	Promoteur
Centre S. Pollack-Barbini 17 rue Pollack Marseille 1 ^{er}	Union Départementale Mutualiste C.G.T. 17 rue Pollack Marseille 1 ^{er}	UDM - CGT
Centre Ste Elisabeth 6 square Hopkinson Marseille 4 ^e	Association des Equipements collectifs Sainte Elisabeth	CIL
Centre social Crillon Rue Crillon Marseille 5 ^e	Ville de Marseille représentée par son Bureau d'Aide Sociale	BAS
Centre social de Bonneveine 2 impasse des Goumiers Marseille 8 ^e	Association du centre social de Bonneveine	Privé usagers
Centre social Milan 20 rue Etienne Milan Marseille 8 ^e	Association d'équipements collectifs Grand Saint Giniez Milan	Sté HLM de Marseille et Caisse d'Epargne
Centre social Sévigné Nouveau parc Sévigné Marseille 9 ^e	Maison de l'Enfance et de la Famille 67 rue Saint Jacques Marseille 6 ^e	Sté Immob. Privée but lucratif ZOPAPLOS
Centre social de la Capelette 221 avenue de la Capelette Marseille 10 ^e	Association du centre social de la Capelette	Usagers et soeurs de St Joseph de l'Apparition
Centre social La Sauvagère 253 av. de St Loup à Ste Marguerite Marseille 10 ^e	Association du centre social La Sauvagère	CIL
Centre social de la Rouguière 9 allée de la Rouguière Marseille 11 ^e	Association du centre social de la Rouguière	Sté HLM de Marseille
Centre social SNCF de la Grande Bastide Cazaulx Traverse de St Jean du désert Marseille 12 ^e	Société d'HLM de la SNCF	SNCF
Centre socio-culturel « Lucien BERGHER » Parc des Vieux Cyprès Marseille 13 ^e	Association du Centre Social des Castors de La Rose	Privé Castors
Centre Social de Bois Lemaître Villa « Emma » Traverse Roger Salzmann Marseille 12 ^e	Maison de l'Enfance et de la Famille 67 rue St Jacques Marseille 6 ^e	P et T
Centre social « ALFA » La Busserine 218 chemin de Ste Marthe Marseille 14 ^e	Association ALFA 31 rue de Bassano Paris 8 ^e	SCICC
Centre social culturel et sportif « Les Rosier » chemin de Ste Marthe Marseille 14 ^e	Association du centre socio-cultuel et sportif « Les Rosiers »	CIL

³ Archives de l'APRONEF

Centre social et familial Saint Gabriel 14 rue Richard Marseille 14e	Association du centre social et familial Saint Gabriel	Petites sœurs de l'Assomption et URAPAS
Centre social du vieux moulin des Arnavaux 435 chemin de Gibbes Le Vieux Moulin Marseille 14e	Association du centre social du Vieux Moulin des Arnavaux	P et T (HLM) et usagers
Centre social du Château de Servières et environ Chemin du Canet à Saint Joseph Marseille 15e	Association du centre social du Château de Servières	Privé Castors
Centre social « La Maurelette » Chemin de St Joseph au Canet Marseille 15e	Association des Equipements Collectifs « La Maurelette	CIL
Centre social ALFA La Viste 38 route nationale de la Viste Marseille 15e	ALFA 31 rue Bassano Paris 8e	SCICC
Centre social « La Martine » Bat F groupe La Martine Saint Antoine Marseille 15e	Maison de l'Enfance et de la Famille 67 rue Saint Jacques Marseille 6e	Sté HLM de Marseille

2) La Fédération des centres sociaux de Provence

En écho à la croissance continue du nombre de centres sociaux dans le département des Bouches du Rhône, la « Fédération des centres sociaux et des associations pour l'équipement social collectif de l'habitat en Provence » a été fondée en juin 1961. Son siège est 54 rue Paradis Marseille 6^e. Elle est aussitôt reconnue par la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF). Son président est un assureur Paul ROUX, la vice présidente est Mme BOREL, de la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF) et le secrétaire général Séverin MONTARELLO, du centre social de la Busserine.

S'adressant à la commission action sociale du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône, la nouvelle fédération demande à cette dernière de désigner un de ses membres à son conseil d'administration. Dans sa séance du 31 octobre 1961, la commission action sociale désigne le docteur FREDENUCCI pour siéger au nom de la CAF. Il sera à nouveau désigné les années suivantes.

Le budget de la fédération croît rapidement passant de 14 400 F en 1963 à 51 500 F en 1965 et 106 311 F en 1970. Les subventions de la CAF représentent plus de la moitié de ce budget: 51 % en 1963, 62 % en 1965 et 51 % en 1970. En 1967, la Fédération regroupe 30 associations et, à la commission d'action sociale du 6 mars 1968, le Dr FREDENUCCI souhaite que la Fédération présente les demandes de subventions de tous les centres sociaux : *« Il rappelle qu'il existe une Fédération, susceptible de nous communiquer tous les renseignements et qui devrait servir d'intermédiaire entre les centres et la Caisse d'allocations familiales. Pour l'avenir, il souhaiterait, par mesure de garantie, que toutes ces demandes soient présentées par la Fédération qui doit être en mesure de donner un avis technique sur les centres qu'elle fédère. »*⁴

⁴ Archives de la CAF des Bouches du Rhône : compte rendu de la commission d'action sociale du conseil d'Administration

Un an après la commission d'action sociale constate qu'un seul centre social n'est pas affilié à la Fédération celui de l'Union des Femmes Françaises de Martigues. En 1970 parmi les adhérents à la Fédération on peut compter 25 centres sociaux de Marseille, 6 dans le reste du département des Bouches du Rhône, 1 dans le Vaucluse et 2 « autres adhérents » (ALOGEC Marseille et COFIMEG Paris)

3) Les témoignages d'Annie Martin Chave

Obtenant son diplôme d'assistant de service social en 1955, à la suite de sa formation à l'Ecole de Service Social de Provence (Marseille), Annie Martin-Chave (alors Annie Chirié), après quelques remplacements en entreprise, commence sa carrière professionnelle en 1956 au centre d'accueil et d'hébergement de l'association « Hospitalité pour les femmes ». Puis le 1^{er} septembre 1959, elle est embauchée par le Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) pour un ouvrir un centre social dans la cité La Sauvagère (à Marseille dans le 9^e arrondissement) alors en construction. Elle y reste jusqu'en 1962, année où elle part aux Etats Unis pour une formation d'un an, donnée par la Faculté de Tulane (Nouvelle Orléans), au « group-work » et à la « community organization ». A son retour elle est embauchée, en 1964, pour le poste de déléguée de la « Fédération des centres sociaux et des associations d'équipements collectifs de l'habitat de Provence » où elle restera jusqu'en octobre 1968. Au début elle est la seule salariée de la Fédération. Elle poursuivra sa carrière professionnelle d'abord au centre de formation permanente « Culture et Promotion » (Marseille) de 1968 à 1985 et la terminera comme directrice régionale de l'ALFA en 1991.

Nous publions ci après ses deux témoignages sur la Fédération des centres sociaux de Provence. L'un est quasiment contemporain de la période où elle était salariée de la Fédération. Il s'agit de l'exposé qu'elle a fait lors du séminaire organisé par « Culture et Promotion » à Ustaritz du 2 au 11 septembre 1969 sur le thème « le travail interdisciplinaire dans le développement social d'une région ». Une soixantaine de personnes étaient présentes à ce séminaire venant de France et, aussi, de Belgique, du Canada, d'Espagne, de Grèce, d'Italie du Liban et du Portugal. Dans ce texte Annie Chirié donne à la fois quelques éléments du fonctionnement de la Fédération et du climat y régnant, présente la grille d'analyse qu'elle utilise pour comprendre ce fonctionnement et ce climat ; elle développe aussi sa conception du travail interdisciplinaire et du développement social, thèmes du séminaire. L'autre témoignage⁵, dont nous publions quelques extraits, a été donné, quarante ans après son embauche à la Fédération, lors d'un colloque organisé à Marseille en 2005 par l'APREHTS (Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social).

⁵ Annie Martin-Chave « Témoignage sur une carrière d'assistante sociale à Marseille (1956-1992) » in APREHTS 2013 *Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social* Rennes Presses de l'EHESP coll. Politiques et interventions sociales

Annie CHIRIE

**Un travailleur social s'interroge sur le travail interdisciplinaire
dans le développement social à partir d'une expérience vécue**

« Je dois aujourd'hui, en introduction, essayer de dégager les questions qu'un travailleur social se pose à propos du travail interdisciplinaire dans le développement social. Mes capacités ne me permettant pas de traiter le sujet sur tous les plans, ni le temps qui m'est imparti, mon intention n'est pas d'universaliser ces questions, mais d'argumenter la mise en route de vos réflexions, de donner une idée de ce que pense et de ce qu'a vécu un travailleur social français moyen aux prises avec les difficultés du développement social et du travail interdisciplinaire.

Il vous appartiendra, me semble-t-il, de raccrocher ces problèmes à vos propres expériences ou à celles qui vous seront présentées, de retenir, de rejeter, ou d'approfondir ces interrogations.

Traiter en public d'une expérience vécue est une aventure délicate et pleine d'embûches. D'abord cette expérience met en cause, outre la personne qui vous la présente (mais cela était son risque), d'autres personnes qui ont travaillé avec elle. Il aurait été bien qu'elles soient ici avec nous si nous avions dû nous appesantir sur cette expérience.

Mais cette manière de vous présenter seule ce travail aura, au moins je l'espère, le mérite de vous démontrer de manière évidente que l'approche d'une situation par un seul professionnel (même de Service Social...) est subjective et incomplète.

Ensuite les points abordés sont ceux qui m'ont posé des problèmes. Ils prendront bien sûr beaucoup plus de place que d'autres aspects du travail. C'est donc une vue partielle du travail effectué par cette structure qui vous sera présentée.

Par ailleurs ce sujet sera plus analysé à travers le travail d'équipe dans le développement social qu'à travers le travail interdisciplinaire, étant donné qu'une des faiblesses de l'action présentée est, justement, l'absence de disciplines différentes dans une action de développement.

Ces précautions oratoires prises, de quoi s'agit-il ? Quelle action ? Quelle structure ?

Il s'agit de la fonction de délégué permanent d'une Fédération de Centres Sociaux et d'équipements collectifs de l'habitat. Cette fédération est une association, loi 1901, fondée en 1961, dont le Conseil d'Administration est composé de représentants des Centres Sociaux et d'équipements collectifs socioculturels adhérents. Les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles. Ils ont des occupations professionnelles diverses : représentant de commerce, chef d'une entreprise de déménagement et d'import-export, directeur de centre de posture, publiciste, animateur, assistante sociale, etc. Leurs caractères communs sont :

- l'âge : moyen de 38 à 48 ans,
- leur milieu d'origine : ouvrier et petite bourgeoisie,
- leurs options politiques et idéologiques : les uns plutôt à gauche, en majorité, les autres plutôt au Centre, tous militants familiaux et syndicaux, marqués par une action catholique J.O.C. ou de mouvement de jeunesse. Ils s'intéressent au développement et à cette structure par militantisme. Leurs motivations apparentes sont la foi dans une démocratie authentique vécue, la foi dans la promotion collective, dans l'action par et pour la base.

Les adhérents

Sont des Centres Sociaux et des Associations s'occupant, à divers titres, d'activités socioculturelles dans les grands ensembles. Ils sont 25 dans le département, 1 dans la région et tous adhérents. Ils ont, en majorité, la forme juridique loi 1901. Ils adhèrent à la Fédération de leur plein gré et la contrôlent par leur vote à l'Assemblée Générale et l'élection du Conseil d'administration de la Fédération ; celui-ci est constitué, à 90 %, de leurs représentants, les 10 % restant sont des personnes physiques ou morales qualifiées.

Chaque centre gère lui-même ses propres activités. Il est animé par des bénévoles et des salariés. La majorité des Centres ont un responsable permanent, dont l'origine professionnelle est variée : assistante sociale, infirmière, animateur, officier de la marine marchande, mère de famille, secrétaire, etc.

Les buts de la fédération définis dans les statuts sont :

- de regrouper les centres sociaux et les associations s'occupant à divers titres de l'équipement social, sanitaire, culturel, collectif de l'habitat en leur conservant leur pleine et entière autonomie (ce qui signifie pas de gestion directe par la Fédération).
- d'assurer la liaison de ces diverses associations, de les aider dans leur fonctionnement, les faire se rencontrer.
- d'étudier ensemble, dans un souci technique et d'épaullement mutuel, les problèmes qui se posent à eux dans leur fonctionnement.
- de porter à la connaissance des pouvoirs publics et de tous les organismes semi-publics les conclusions de leurs travaux et d'intervenir auprès de ces autorités, en vue de leur faire mieux comprendre l'importance de la nécessité d'un équipement social collectif de l'habitat.
- et généralement de prendre toutes initiatives qui pourraient être jugés utiles pour l'épaullement de l'action des diverses associations adhérentes.

Les moyens d'action sont constitués notamment par un secrétariat, mis en place en janvier 1964, animé par une secrétaire et la déléguée. Ce secrétariat est chargé d'assurer :

- la liaison entre les Centres sociaux et les Associations adhérentes,
- la constitution, au siège de l'Association, et la diffusion de toute documentation utile aux adhérents,
- l'orientation des assistantes sociales en vue d'un service actif dans les centres sociaux, la formation d'animateurs de Centre par l'organisation de tous stages à cet effet,
- la création de tous services communs qui pourraient être jugés utiles,
- enfin tous autres moyens de concourir, sous quelque forme que ce soit, à l'accomplissement de ses buts.

Mais toute cette institution fédérative, ces institutions adhérentes, la définition des objectifs, la recherche des moyens de mise en œuvre ont un but fondamental :

- Être au service d'une population en étant aussi compétent que possible dans les tâches d'animation et de gestion des équipements socioculturels.
- Favoriser le développement d'une vie sociale dans le phénomène d'urbanisation.
- Permettre la prise en charge par les usagers de leurs propres intérêts, la recherche de leurs besoins.
- Favoriser les relations sociales, les communications, la connaissance de soi-même et des autres au travers d'activités de gestion et d'animation d'équipements socioculturels dans les grands ensembles.
- Partager les responsabilités en dehors des liens hiérarchiques.

- Respecter les initiatives autres que celles du Centre Social en acceptant de jouer un rôle complémentaire de catalyseur transitoire.
- En fait être les facilitateurs d'initiatives, de cohérence entre les actions de quartier et la ville.
- Accepter la présence et l'expression d'autres idéologies politiques, confessionnelles, donc favoriser l'ouverture d'esprit à d'autres idées, d'autres comportements.
- Créer tous services et activités nécessaires pour remplir ces buts.
- L'important est moins de faire que de faire faire.
- L'action socioculturelle se situe autant dans le déroulement de l'action entreprise et par ces questions posées, que par la réalisation finale.

Toute action sociale a aussi une signification politique. Tels étaient les lignes d'orientation de la Fédération et les objectifs d'une action appelée de développement socioculturel recherchés par la Fédération et ses membres adhérents.

Deux types de questions peuvent se poser à propos de cette définition :

1°) Comment la Fédération et ses membres sont-ils amenés à définir cette action ?

Il ya-t-il eu unanimité ? Comment cela s'est-il passé dans l'équipe et avec les adhérents ? Avec les organismes de mise en place des équipements (promoteurs, financiers, bureaux d'étude) ? Les organismes administratifs de tutelle chargés aussi de l'action sociale (CAF, Affaires Sociales, Equipement, Jeunesse et Sport) ? Les organismes similaires qui concourent à l'action socioculturelle (Maisons des jeunes, Associations d'éducation populaire diverses) ?

2°) Il y a-t-il eu unanimité entre la Fédération et ses adhérents sur ces objectifs de développement ? Comment cela s'est-il passé ?

Bien entendu ces objectifs se sont polis, affirmés au long des années, mais les idées forces de ce développement furent proposées par deux ou trois des membres fondateurs de la Fédération. C'était donc :

- la participation des usagers dans la gestion des équipements,
- la recherche continue des besoins,
- peu ou pas de notables ou de personnes pouvant influencer de quelque manière les orientations ou les décisions de la Fédération,
- la présence éventuelle de techniciens, mais comme exécutants surtout.

Les membres du bureau du Conseil d'Administration et la déléguée étaient d'accord au niveau de certains mots et de certaines idées. Qui peut être contre la promotion ? la participation ? la recherche des besoins ? Il n'y a pas eu pour cela unité du groupe. Chacun au fond interprétait ces mots, ces idées de développement social à sa manière, sans d'ailleurs proposer un plan d'action réalisable. Chaque fois que quelqu'un proposait quelque chose, au niveau de l'organisation, ou des initiatives à prendre c'était refusé par d'autres sous prétexte que ça ne répondait pas aux objectifs. Un climat d'affrontement et de conflits perpétuels régnait. De plus le travail quotidien administratif de relations, de conseil technique, d'organisation restant à faire, la déléguée payée pour cela le prenait souvent en charge. Où était alors la participation d'une équipe, si une seule personne travaillait toute seule ? De plus il y a une distance entre ce qui est discuté en bureau et ce qui est exécuté. Des impondérables, des éléments nouveaux interviennent et les administrateurs, ne pouvant être présents plus d'une fois par semaine, se sentaient dépossédés de leur fonction, de leur tâche. Pour ceux qui avaient l'habitude de tout faire par eux-mêmes, cela a créé une rivalité de fonctions très éprouvantes :

- Etait-ce le rôle de la déléguée de répondre et de signer le courrier ?

- Etait-ce son rôle que de faire face aux multiples demandes de renseignements émanant des adhérents et de l'administration ?
- Etait-ce son rôle de réunir les responsables permanents des centres et de travailler sur les problèmes que pouvaient poser leurs fonctions et leurs tâches ?

Ces difficultés ont eu pour résultat de déclencher des attitudes négatives contraires à toute coopération et principes du service social :

- on se jugeait les uns les autres,
- on voyait les défauts plus que les qualités des membres de l'équipe.

Ce climat d'affrontement mettait plus en évidence les problèmes personnels de chacun. Les vieilles querelles du passé, que certains membres du groupe avaient vécues au moment de la Libération, surgissaient. On n'en parlait pas mais on les sentait bien présentes. Et, par-dessus tout, personne ne voulait céder. Des relations de domination et d'impérialisme s'établissaient à tout moment.

Pourquoi cette incompréhension mutuelle ? Qui aurait pu faire sortir le groupe de ce cercle infernal ?

Pourquoi : il semble que les visions de ce développement social, proposé par quelques uns, acceptés intellectuellement par tous, ne fassent aucun cas de trois éléments d'analyse qui me paraissent aujourd'hui plus évidents. Je ne sais pas si j'ai trouvé les mots tout à fait adéquats mais j'espère que je saurai me faire comprendre.

Il s'agit de :

- 1°) La philosophie de l'action : l'au-delà de l'action dont découlera un plan de mise en œuvre.
- 2°) L'en deçà de l'action : l'aspect subjectif, inconscient, projectif, du comportement du groupe et de soi.
- 3°) Le processus, le dynamisme, le vécu, la créativité.

La philosophie de l'action : l'au-delà

-Que signifie, qu'implique une telle définition du développement social dans la société que l'on veut édifier ? Quelle vision elle inspire ? Rêve-t-on à un paradis terrestre où tout le monde s'entend bien, partage ses responsabilités, s'aime, etc. Ou au contraire souhaite-t-on créer des pôles d'affrontements, de conflits, de révolution ?

- Quelle ampleur revêt ce développement ? Y a-t-il plusieurs développements, un développement économique et un développement social ? Qu'en pensent les techniciens de ces doctrines ?

- Où sont les centres de décisions ? Les pouvoirs ? Quels liens va-t-on ou ne va-t-on pas établir avec eux ?

- Quels moyens va-t-on se donner, financiers, techniques pour faire aboutir notre idée ? Que signifie ce qui a été fait ? Ce qui se fait, ce qui se fera ? Que faisons-nous ? Qu'est ce que je fais ?

Toutes ces questions de fond n'ont pas été posées. Pouvaient-elles l'être et par qui ? Jusqu'où serait-on allé dans l'unité et la rupture ? Il semble que ces questions posées auraient eu le mérite de déclencher un plan d'action plus réaliste, un partage des rôles, des responsabilités, une ouverture vers d'autres, hommes, techniciens, structures.

L'en deçà de l'action :

Je suis d'accord sur les objectifs de ce développement social, je suis pour la promotion, la participation. Mais qu'est ce que ça change ? Je ne peux pas sentir Monsieur X, je ne veux pas de techniciens, il n'y a que les bénévoles de valable, ou je suis en rivalité avec les bénévoles,

ce sont des bons à rien, etc. Pourquoi ma vision pacifique du monde me donne-t-elle des sentiments de domination, d'impérialisme ? Pourquoi je veux prouver que j'ai raison, dominer ? Est-ce ma façon de me sécuriser, de lutter contre ma propre angoisse ? Ne suis-je pas en train de rêver à un temps idyllique et sans problèmes : mon enfance, le sein de ma mère ?

En fait il s'agit de connaître, de tenir compte de tout l'aspect irrationnel, inconscient qui fait que je ne vis pas ce que je pense et que je ne fais pas ce que je voudrais faire. Que signifient à un niveau plus profond nos belles définitions et notre dévouement social ? Quelles sont nos motivations ? Peut-on parler, faire du développement social sans se poser ces questions, sans tenir compte de ce qui n'est pas rationnel ?

Enfin 3^e élément d'analyse : le Vécu, le processus, le dynamisme, la créativité.

Il y a toujours un vécu, c'est évident, mais il peut être positif, créateur, ou négatif, régressif, neutralisant ?

-Comment les autres peuvent-ils me vivre si j'arrive dans un groupe, avec ma définition de développement social, sans chercher à savoir ce que les autres pensent, puisque j'ai raison quoi qu'ils disent ?

- Quelle confiance je leur fais si, à l'avance, je ne suis pas sûr qu'ils aient quelque chose d'autre, de différent à apporter ?

Quelle relation possible peut-il y avoir sans cette attitude de pensée préalable : on va créer ensemble, je ne sais pas trop quoi, mais je suis sûr que ma vision du développement social est partielle, subjective, projective et que j'ai besoin des autres pour l'équilibrer. Mais il ne semble pas que cette attitude soit spontanée. Il faut l'avoir vécue, il faut la vivre, il faut que quelqu'un vous aide à la vivre. Alors qui va jouer ce rôle d'aide dans le groupe. Qui va introduire ces éléments d'analyse, qui pourront faire changer quelque chose de ce dynamisme du groupe.

Est-ce à la déléguée salariée assistante sociale ? Quelle va être sa fonction ? Comment va-t-elle aider le groupe à fonctionner, à analyser ses objectifs, les moyens de mise en œuvre, et répondre aux besoins de développement de la structure, développement poussé par une demande formidable de conseils techniques de la part des adhérents d'associations multiples de quartier, de l'administration ? Comment va-t-elle concilier ses besoins à elle d'être aidée dans sa tâche par un conseil ouvert, disponible, compétent, et les besoins du Conseil d'être aidé à s'ouvrir, à être compétent, à fonctionner ?

- N'y a-t-il pas contradiction entre ces deux rôles ?

- Et le groupe est-il en mesure d'accepter l'aide de celui qu'il paie pour faire autre chose ?

- Est-il assez à égalité avec lui pour accepter cette aide ?

Mais comment faire cette autre chose, si on se refuse de poser ou d'entendre les questions fondamentales. On peut aussi analyser cette situation à travers les problèmes d'institutions et les problèmes de compétences. Peut-on réellement faire du Développement Social dans une structure à caractère facultatif, loi 1901, qui n'existe que par la volonté de ceux qui y croient, mais qui n'a ni moyens, ni pouvoirs, ni compétences. Par pouvoir je veux dire une institution qui n'a aucun lien organique entre ceux qui décident l'action sociale, ceux qui la paient et ceux qui la contrôlent ? Vous le direz, ils subventionnent, c'est vrai, mais jusqu'à quand ? L'insécurité est totale, et pourquoi ? Quelle idée ont-ils de ce développement social et qu'est ce que ça change à leur action qu'une poignée d'hommes ait une telle vision du Développement ? En quoi et où sont-ils impliqués ? On peut se demander également si on peut avoir une vision du Développement social et l'avoir juste si personne d'autre n'a cette vision, ou si d'autres en ont une, mais que nous ne la connaissons pas ou que nous ne la

confrontations pas ? Peut-on faire ou même parler de ce Développement Social sans une approche, ne étude de tous les secteurs impliqués (économiques, politiques, sociologiques) avec les techniciens dans ce développement : les promoteurs, les financiers, les architectes, les sociologues, les économistes, les planificateurs, les travailleurs sociaux de base, les usagers.

Mais alors pourquoi cette structure ne les a pas recherchés et acceptés ? Quelles hypothèses peut-on avancer ? Ce Développement Social ne relève pas d'une technique ou d'une profession particulière ou spécifique. Il faut que chaque professionnel impliqué sache plus que ce que sa profession demande, fasse une démarche de plus. De là à dire, comme Monsieur Jourdain, que tout le monde peut faire de la prose ou du Développement, c'est un pas vite franchi. Ensuite tous ces bénévoles, qui font de l'action de base, ont payé de leur personne les conséquences de ce qui n'est pas. Ils ont eu une perception de ce qui devrait se passer, de ce qui pourrait être, que les techniciens, les gens qui ont les pouvoirs et les moyens n'ont pas eue. Et la base n'a pas confiance dans les notables et le pouvoir, les intellectuels et les technocrates. Ils reprochent :

- aux architectes de ne pas consulter l'utilisateur, de faire une architecture de prestige et non de vie ;
- aux économistes de faire des théories qui ne changent rien au revenu du travailleur ;
- aux sociologues d'être incompréhensibles ;
- aux gens d'études d'être désincarnés et totalement hors des circuits de la vie réelle ;
- aux assistantes sociales de faire de l'assistance, de ne rien changer aux problèmes de fond, de juger, cataloguer, trancher, de ne pas voir plus loin que l'action partielle et de réparation, etc. ;
- aux hommes politiques de les trahir et de ne satisfaire que leur ambition, et leurs intérêts.

Comment leur reprocher cette vision. Ont-ils entièrement tort ? Et qui de tous ces techniciens, de tous ces pouvoirs se sont préoccupés de venir leur demander leur avis ou de tenir compte de leurs objections ? Et qui, de toutes ces erreurs, paie les conséquences, si ce n'est les habitants d'H.L.M. dans leur cellule sonore, sans équipements collectifs, où ils peuvent réellement s'exprimer et participer à la vie sociale.

Mais une critique négative, même juste, est souvent stérile. Et sur quoi avons-nous débouché ? A mon avis, et par rapport aux éléments analysés précédemment et par rapport seulement aux problèmes posés ici avec vous, nous n'avons pas beaucoup avancé.

- Nous n'avons pas changé nos attitudes à l'égard des techniciens et des hommes de pouvoir, ce qui aurait pu nous aider à confronter les objectifs et les fonctions des équipements socioculturels.
- Nous n'avons pas changé nos attitudes à l'égard de ceux avec qui nous n'étions pas d'accord dans notre groupe.
- Nous n'avons pas résolu le problème des rivalités de fonctions.

Par rapport au travailleur social délégué, en fait, seul technicien payé pour faire ce travail de développement, on peut se demander pourquoi elle n'a pas plus aidé le groupe à sortir de ses problèmes. Avant de voir pourquoi plus loin, essayons de comprendre son travail avec le groupe responsable des Centres. Ceux-ci assuraient tous la même fonction, avaient tous des origines professionnelles différentes, souhaitaient tous être aidés à fonctionner, confronter leur expérience en groupe était à la fois un vœu et une difficulté.

Qu'a fait le travailleur social avec eux :

Il est parti de leurs besoins de se connaître, de se rencontrer. Il est parti de leurs objectifs : à quoi sert le Centre Social ? Quelles sont nos difficultés avec les adhérents, avec la structure,

au niveau des activités, au niveau de nos tâches et de nos fonctions. Le travailleur social les a acceptés en tant que personne, ayant la même fonction malgré leur formation professionnelle hétérogène. Une attention particulière a été donnée au rythme, à la progression du groupe, au partage des rôles, au type d'animation (pas autoritaire). La déléguée était un lien, faisant partie d'une institution acceptée par leurs employeurs. Il n'y avait avec elle aucun lien hiérarchique, ni d'autorité. Elle savait ce qu'était le rôle des responsables de Centre Social l'ayant vécu pendant quelques années.

Le groupe a débouché sur le vœu de se perfectionner, avec d'autres travailleurs sociaux, sur des méthodes d'approches plus spécifiques, le travail de groupe, le travail de communauté. Ceci fut mis en place par l'intermédiaire de la déléguée, dans un département voisin. Elle participe au Comité pédagogique pluridisciplinaire. 70 % des responsables de centres vont à ce perfectionnement et font deux fois par mois 200 kilomètres pour le suivre. Celui-ci regroupe 135 travailleurs sociaux appartenant à 25 organismes publics et privés du département. En fait toutes les structures sauf une. Les travailleurs sociaux représentent 10 disciplines différentes. Dans ce perfectionnement sont associés au comité de gestion et au comité pédagogique les employeurs, les travailleurs sociaux, les pédagogues.

On peut honnêtement estimer que son travail en groupe a été réussi, sa méthodologie convenablement appliquée. Pourquoi n'a-t-elle pas pu fonctionner avec son groupe du bureau ? D'abord parce qu'elle s'est trop impliquée, identifiée dans la situation. Ceci est une situation courante dans le travail social, dont on ne peut sortir qu'avec l'aide extérieure qui nous aide à prendre la distance nécessaire à tout travail social efficace, c'est le but de la supervision. Si on s'identifie au client, qu'on devient le client, en quoi peut-on l'aider ? Mais son conseil était-il son client ? Un travailleur social impliqué dans cette action de développement, avec plusieurs groupes, peut-il travailler seul sans un recours extérieur, une formation continue et méthodique ? Je réponds catégoriquement non. Il n'est pas possible d'aborder des problèmes pareils, qui impliquent autant la personne que la professionnelle, sans une aide extérieure. Celle-ci et la formation continue me paraissent une condition de travail à exiger.

Ensuite est-ce que tout est possible. Je veux dire lorsque la structure n'est pas adéquate, le milieu trop complexe (nous verrons plus loin les problèmes avec les administrations), le groupe réfractaire à tout changement, et le travailleur social pas aidé et formé d'une manière continue peut-on continuer à travailler dans ces conditions ? C'est souvent en partant que l'on provoque les changements. C'est ce qui s'est passé effectivement. Il faut dire que ce départ a été en fait une façon de porter un effort plus grand sur la formation des responsables de Centres Sociaux, afin qu'eux-mêmes, en tant que groupe par leur prise de conscience avec d'autres travailleurs sociaux et d'autres approches, prennent en charge et pèsent sur les destinées et les orientations de cette Fédération. C'est ce qui s'est effectivement passé.

Relations extérieures :

Comment a été compris le Développement social par les promoteurs, les planificateurs, l'administration sociale ? Comment cela s'est-il passé ? Ma pensée sera un peu caricaturale, aussi je vous prie d'en tenir compte. Les promoteurs, les planificateurs, l'administration, le travailleur interdisciplinaire dans le Développement social se posent en d'autres termes. En ce qui concerne le Développement social tout ce qui a été dit précédemment sur les objectifs ne les concerne en rien ? Leur développement social se pose en termes d'intérêts (financiers, politiques, administratifs et de pouvoirs). Les équipements socioculturels sont ressentis

comme des équipements de prestige, de consommation, de justification de leurs services. Les questions se posent en termes de développement technique. Combien d'équipements ? Combien de m² ? De cubage de béton ? Pour combien de personnes ? Combien ça coûte ? Qui est le président, qui le sera ? Quand est-ce qu'on inaugure ? Tout le reste, toute la vie c'est le néant. Ils n'ont d'idées arrêtées que sur un point. En aucun cas les équipements socioculturels ne doivent permettre la remise en cause des pouvoirs et des intérêts. L'ampleur, la profondeur du Développement social est l'inconnue totale, qu'on ne cherchera d'ailleurs pas à identifier.

Que faire devant une telle attitude ?

Exemple :

Une société d'économie mixte souhaitant l'implantation immédiate d'un équipement socioculturel dans une ZUP :

- équipements pas réalisés malgré les études d'implantation,
- population aux $\frac{3}{4}$ installée depuis 5 ans,
- motivation de cette implantation immédiate : campagne électorale ; le président de la société d'économie mixte étant un homme politique influent.

Proposition d'une stratégie de cette implantation et de l'animation devant tenir compte :

- d'une étude de la situation actuelle des équipements, des réseaux de vie sociale établis (lieux de rencontre, leaders, organisations spontanées, structures, etc.),
- d'un diagnostic,
- d'un plan d'action : notamment la mise en place d'une structure d'animation réunissant promoteurs, usagers, techniciens.

L'incompréhension fut totale, l'image de l'action sociale demeurait archaïque et romantique. Elle était conçue comme le parachutage d'un équipement socioculturel quelconque (jeunes, adolescents ou personnes âgées) animé par une jeune fille dévouée. Il était évident que l'aspect financier, politique, sociologique, stratégique de l'action sociale était inconnu de cet ingénieur ou source de panique.

Cet exemple est-il exceptionnel ? On peut tirer de cette expérience d'autres questions notamment au niveau de l'étude. Les équipements ont été freinés sur un plan d'aménagement par l'architecte en chef qui ne dispose d'aucun bureau d'étude, et à qui il ne viendra d'ailleurs même pas l'idée de demander conseil à un travailleur social. L'étude réalisée pour prévoir les équipements de la ville, dans laquelle était englobée la ZUP, a été faite par des gens d'étude qui n'ont établi aucun contact avec les gens d'action ni même avec l'architecte en chef de la ZUP. Une autre étude a été faite par des gens d'action, mais comme ils pouvaient être suspectés ou d'incompétence, ce qui était possible, ou d'être trop près de la base, et contestataire puisque remettant en cause la première étude, notamment dans l'implantation, on n'en a pas tenu compte. Et puis il n'était toujours pas question de recommencer une procédure.

Et pourtant la démarche proposée à cette Société d'économie mixte est acceptée par d'autres promoteurs qui peuvent même en être les éléments dynamiques principaux. Il s'agit par exemple d'un promoteur C.I.L qui a réalisé un grand ensemble de 850 logements en instituant un travail interdisciplinaire pour concevoir cet ensemble de la cellule d'habitation aux équipements socioculturels, espaces verts, etc.. Des tables rondes échelonnées sur plusieurs mois ont permis l'élaboration du projet. La collaboration des architectes, entrepreneurs, sociologues, psychologues, ingénieurs, psychiatres, travailleurs sociaux, usagers ont permis une créativité exceptionnelle.

Pourquoi l'action semble-t-elle réussie ?

- 1) L'échelle des problèmes était moins grande.
- 2) Le responsable salarié était membre du C.A. donc à égalité avec le pouvoir.
- 3) Il a fait appel à l'aspect positif des personnes, des techniciens, des structures.
- 4) Il disposait de moyens financiers.
- 5) Il avait l'imagination, la vision d'un travail pluridisciplinaire dans l'urbanisation, il possédait le dynamisme, la culture.

On peut, si le voulez bien, arrêter là ces exemples et terminer en indiquant très schématiquement ce qui paraît être les conditions du travail interdisciplinaire dans le Développement social en même temps que l'exposé de ce que j'attends de ce séminaire. Quelles sont donc les conditions qui paraissent nécessaires à un travail interdisciplinaire dans le développement social ? Tout d'abord il me semble important de circonscrire s'il y a deux types de développement, le développement technique et le développement social. Quelles sont leur spécificité ? Il me semble qu'il existe face au développement des attitudes sociales dont la spécificité pourrait se résumer à tenir compte de l'Homme dans le processus de sa compréhension, de lui-même, des autres et des choses. A tenir compte de ses besoins individuels et de groupe. Il me semble, dans une action sociale de développement :

- que l'on a besoin d'Hommes qui voient l'au-delà, l'en deçà, qui ont du savoir, du savoir faire mais aussi du savoir être ;
- que les objectifs de développement sont difficiles à circonscrire exactement, qu'il y a une part imprévisible ;
- que les institutions de développement social soient adéquates et regroupent les pouvoirs, les techniciens, la base. La présence que des uns ou des autres est une erreur. Il n'y a pas de développement social possible sans cette confrontation et l'égalité dans les pouvoirs. Il faut que des techniciens de disciplines différentes acceptent de collaborer et soient convaincus que leurs seules données sont insuffisantes et qu'ils sont parfaitement solidaires dans le cadre de l'équipe.

Il faut que les gens d'études soient convaincus que, sans les gens d'action, ils ne sont rien, et réciproquement. Il faut des professionnels sociaux reconnus, formés, consultés. Il faut considérer l'action sociale comme une science et non comme la justification de bonnes consciences qu'elles soient bénévoles ou salariés. Il faut une recherche sociale globale, tenant compte des aspects économiques, politiques, sociologiques de l'action sociale. Il faut que cette recherche soit préalable, continue et utilisable par les gens d'action. (Je me demande même si les gens d'étude arrivent à se relire).

Enfin qu'est ce que j'attends de ce séminaire ?

Je souhaite savoir si les questions posées sont réelles ou sans objet, si ce sont des questions objectives ou subjectives ? Quelles sont les autres questions que l'on peut se poser à propos du travail interdisciplinaire et du développement, l'attitude décrite précédemment étant la mienne avec vous aujourd'hui : c'est dire que je suis sûre par avance que mon approche est partielle, insuffisante, projective. Je souhaite confronter à égalité, avec d'autres disciplines, les buts de l'action sociale dans le développement et la validité des valeurs défendues. Je souhaite analyser plus profondément quelles sont les conditions du développement et dégager les axes méthodiques d'action. Enfin le comment et le vécu de ce séminaire m'importera autant que le contenu. »

Annie Martin-Chave

Extraits de « Témoignage sur une carrière d'assistante sociale à Marseille (1956-1992) »

« J'entre à la Fédération le 2 janvier 1964 avec pour fonction la coordination, l'animation, la représentation des centres sociaux auprès des financeurs, le conseil technique auprès des centres, l'aide au développement des centres auprès des promoteurs des grands ensembles, la présélection des directeurs des centres, les liens avec la Fédération nationale, etc.

Les directeurs des centres sociaux sont de toutes origines professionnelles : assistantes sociales, éducateurs, animateurs, conseillères en économie sociale et familiale, bénévoles. Je sens un grand besoin d'unification des méthodes de travail et des savoirs tels que la sociologie, la dynamique de groupe, etc. Pour moi, depuis longtemps, la notion de spécificité des métiers sociaux est autant liée à la fonction qu'au diplôme. Je suis convaincu qu'une formation commune à tous les métiers sociaux, de préférence universitaire, aurait dû se mettre en place depuis longtemps, complété par des formations spécifiques. Le travail social aurait été plus reconnu. A cette époque c'est impensable, voire choquant.

A la Fédération nationale, je rencontre les directeurs de centres de Paris et de la province. Nous participons à l'élaboration de la définition du centre social, qui permet l'agrément des financeurs, en insistant notamment sur la participation des usagers. Je rencontre également le rédacteur de la circulaire sur le 1% culturel, à prélever auprès des constructeurs et destiné à réserver « des mètres carrés sociaux ». Nous le faisons venir à Marseille et invitons tous les promoteurs pour information. Nous organisons et participons à des voyages à l'étranger, dans les villes nouvelles autour de Londres. Les centres sociaux y sont très fréquentés et la population très participante. Des voyages sont également organisés en Italie, à Milan, Turin et Wolfsburg en Allemagne.

(...)

Autant que je m'en souviens, les rapports avec les centres sociaux sont excellents, que ce soit avec les directeurs ou les administrateurs. Je suis très disponible et me déplace beaucoup. Je suis un référent technique, avec une éthique et des objectifs précis. Je favorise le développement des centres sociaux dans les quartiers, en réponse à des besoins, en complémentarité des services existants et en favorisant la participation des habitants. Je repère la fiabilité des responsables et leurs implications politiques. Je développe les compétences techniques des responsables et leur coordination par des réunions d'information mutuelle et des apports sur le développement communautaire, par exemple. J'entretiens des rapports de confiance avec l'administration (DDASS, CAF, Jeunesse et Sports). Je soutiens les dossiers des centres demandant des subventions auprès de ces financeurs.

Mais les difficultés se jouent au sein du conseil d'administration de la Fédération : luttes idéologiques et enjeux de pouvoir, notamment au travers du concept de « participation des habitants ». C'est un concept nouveau en 1964 (1968 était encore loin), qui méritait d'être approfondi : la participation, pourquoi, comment, avec qui ? Ce concept de participation des habitants est le prétexte à toutes sortes de rivalités de pouvoir, de classes sociales, de partis

politiques. Les assemblées générales sont houleuses, mettant en question la raison d'être de la Fédération. Dans ces conditions, je ne suis plus intéressée à travailler dans cette ambiance, et ce n'est pas à la Fédération que je pourrai faire avancer les méthodes de travail de groupe et de développement communautaire, que je sentais tout à fait adaptées aux objectifs des centres sociaux. » (pp. 122-123)

Publications passées et futures dans "les temps du social"

Dans le numéro 1 nouvelle série (paru en juin 2016) a été publié un article de Henri PASCAL: « Bousila (1950-1962) : un centre social dans un bidonville algérien durant la guerre d'Algérie »

Dans les prochaines numéros de ce bulletin il est prévu de publier:

- Poursuivant sa recherche sur la "Préhistoire du travail social en Provence", deux articles de Jean-Marie Zingraff : "Politiques et institutions dans le contexte historique et géographique (XVIIe-XIXe siècles) » et « Les acteurs de l'assistance et de l'enfermement : personnels et population concernée »

- Un article de Jacqueline Felician sur "Bénévoles et travailleurs sociaux à Marseille"

- Le chapitre rédigé par l'APREHTS « Recherches sur les pratiques professionnelles des assistantes de service social à Marseille de 1945 à 1965 » pp. 293 – 302 dans le livre DERMENJIAN Geneviève, GUILHAUMOU Jacques et LAPIED Martine 2000 *Femmes entre ombres et lumières. Recherches sur la visibilité sociale (XVIe – XXe siècles)* Paris Publisud coll. La France au fil des siècles 320 p.).

Par ailleurs nous disons à tous les chercheurs et chercheuses, qui souhaiteraient publier dans notre bulletin, que nos pages leur sont ouvertes.

Livres, articles, revues

BLANCHARD Véronique et NIGET David 2016 *Mauvaises filles Incorrigibles et rebelles* Paris Editions Textuel 192 p.

Ce livre, publié récemment, porte sur « les mauvaises filles », celles qui ont transgressé de manière diverse les normes sociales dominantes. Ce livre offre une vingtaine de portraits incarnés de « mauvaises filles » de 1850 à 1980. Des « hystériques », des « voleuses », des « prostituées » mais aussi des « vagabondes » et des « incorrigibles » qui dérangent la société parce qu'elles ne se conforment pas à l'image de jeunes filles sages et dociles attendues d'elles. Les vies d'Augustine, la patiente du Pr Charcot, archétype de l'hystérique au XIXe siècle, d'Albertine Sarrazin, emblème de la rebelle dans les années 1950, ou encore celle de Marie Claire au centre du procès de Bobigny en 1972, résonnent dans ces pages.

Les auteurs de ce livre, archives inédites à l'appui, s'attachent à donner un visage et une histoire à ces « mauvaises filles » qui ont perturbé la société en subvertissant les normes juridiques, religieuses ou familiales auxquelles elles étaient confrontées. Ils montrent aussi tous ces lieux de perdition (fête foraine, ginguette ou bal) et de coercition (internat, couvent, prison, asile) qu'elles ont traversées.

Le livre est préfacé par Michelle Perrot ; il est abondamment illustré par des documents et des archives pour la plupart inédites.

MABILLE François 2016 *Le Secours Catholique (1946-2016)* Paris Editions Cerf Coll. Histoire 240 p.

« Association caritative, laboratoire d'innovation sociale, promoteur de la dignité humaine, acteur politique de la charité en actes, le Secours Catholique œuvre depuis soixante-dix ans pour venir en aide aux plus démunis. Qu'est-ce qui fait l'originalité de son action ? Comment est-il devenu la principale organisation de solidarité et de développement ? Car l'histoire du Secours Catholique, c'est la construction passionnante d'un réseau aux multiples paradoxes, inédit dans le monde associatif, où sont inextricablement liés l'Église catholique, les pouvoirs publics et la société française. De l'aide d'urgence portée aux rescapés au sortir de la Seconde Guerre mondiale à la mobilisation, en 2016, en faveur des migrants de la jungle de Calais, du fondateur Jean Rodhain à l'actuelle présidente Véronique Fayet, des actions menées en France par des milliers de bénévoles au déploiement à l'international, François Mabilles nous invite à une plongée au cœur de la solidarité, de ses mécanismes et de ses mutations au fil des décennies face aux nouveaux défis sociaux et humains. Une enquête minutieuse sur une ONG qui contribue à édifier un monde plus juste et plus fraternel » (présentation par l'éditeur)

BOUSSION Samuel « Un voyage en travail social. Jean Ughetto, éducateur aux États-Unis (1950-1951) » *Le Mouvement Social* n° 253 Octobre-Décembre 2015 Ed. La Découverte

Dans l'histoire du régime des circulations internationales dans le travail social, le voyage d'étude constitue rarement un objet de recherche. C'est ce que nous proposons néanmoins dans cette réflexion, à partir de l'exemple du premier éducateur spécialisé français parti aux États-Unis, Jean Ughetto (1923-2010). Son voyage s'effectue en 1950-1951 dans le cadre

d'un programme d'échanges, se présentant comme une aventure personnelle mais aussi professionnelle. Envoyé spécial des éducateurs spécialisés français, il profite de ce long séjour pour étudier le travail social à l'université, prendre le pouls des techniques en travail social dans un pays qui fait office d'étendard de la modernité et mesurer les écarts avec son pays d'origine, grâce à des observations, des conférences, des visites, des rencontres professionnelles, enfin tester sa pratique d'éducateur sous la forme d'une observation participante au cœur d'institutions socio-éducatives, à New York et dans ses alentours. En portant attention aux conditions du voyage autant qu'à ce que celui-ci produit chez Jean Ughetto, on peut mettre en évidence l'élaboration d'une pensée et d'une pratique éducatives et sociales singulières, nourries en permanence d'observations et implications multiples, qui en retour contribuent à irriguer le travail social en France.

Publications de l'Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social (APREHTS)

Au moment où l'APREHTS se transforme et s'élargit au niveau national en devenant le Groupe de Recherche sur l'Histoire du Service Social (GREHSS), on peut, comme un bilan du passé mais aussi promesse d'un avenir, lister les publications de l'APREHTS et des ses membres.

1) Livres

PASCAL Henri 2012 *La construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales. L'ANAS (1944-1950)* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales

APREHTS 2013 *Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales 260 p.

DUBOIS Colette 2014 *Le centre social de la Gavotte 50 ans d'une œuvre collective 1955-2005* P Marseille Centre Littéraire d'Impression Provençal 250 p.

PASCAL Henri 2014 *Histoire du travail social en France De la fin du XIXe siècle à nos jours* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales 320 p.

2) Chapitres dans des livres collectifs

FELICIAN Jacqueline « L'action sociale de la municipalité de Marseille en faveur des mères sous la IIIe République » pp. 250 - 262 in KNIBIEHLER Yvonne, MORAND-FOUQUET Catherine, GOUTALIER Régine et RICHARD Eliane 1993 *Marseillaises. Les femmes et la ville* Paris Côté femmes 400 p.

ALLARD Paul « Le travail social en quête d'histoire » pp. 45 -51 in KNIBIEHLER Yvonne, MORAND-FOUQUET Catherine, GOUTALIER Régine et RICHARD Eliane 1993 *Marseillaises. Les femmes et la ville* Paris Côté-femmes 400 p.

FELICIAN Jacqueline « Chronique d'un asile d'aliénés pendant la Grande Guerre : l'asile Saint Pierre à Marseille » *119^e congrès des sociétés historiques et scientifiques* Amiens 1994 pp. 109 – 119

ZINGRAFF Jean-Marie « L'outil informatique au service des personnes âgées: Actes du colloque (1993) «A Marseille, l'outil informatique au service des personnes âgées», in «

L'inter génération en Europe: Recherche et dynamisation de la cohésion sociale 1995-1996 » (Eres, 1995)

ALLARD Paul « Regards croisés sur les approches entre disciplines » pp. 55 – 56 in DERMENJIAN Geneviève et HAICAULT Monique 1997 *Le Forum et le harem. Femmes et hommes pratiques et représentations* Aix en Provence Publications de l'Université de Provence 239 p.

ALLARD Paul « Le travail social à Marseille, hier et aujourd'hui » pp. 87 – 90 in DERMENJIAN Geneviève et HAICAULT Monique 1997 *Le Forum et le harem. Femmes et hommes pratiques et représentations* Aix en Provence Publications de l'Université de Provence 239 p.

ALLARD Paul « Le récit de vie et le récit de pratiques : des méthodes appropriées » pp. 93 – 96 in DERMENJIAN Geneviève et HAICAULT Monique 1997 *Le Forum et le harem. Femmes et hommes pratiques et représentations* Aix en Provence Publications de l'Université de Provence 239 p.

DOTTORI Marcel « Note sur l'utilisation du récit de vie dans la recherche historique sur le travail social » pp. 105 – 106 in DERMENJIAN Geneviève et HAICAULT Monique 1997 *Le Forum et le harem. Femmes et hommes pratiques et représentations* Aix en Provence Publications de l'Université de Provence 239 p.

ALLARD Paul, BROCVIELLE Danièle, FELICIAN Jacqueline, FONTAN Anne Marie, PASCAL Henri et ZINGRAFF Jean-Marie « Recherches sur les pratiques professionnelles des assistantes de service social à Marseille de 1945 à 1965 » pp. 293 – 302 in DERMENJIAN Geneviève, GUILHAUMOU Jacques et LAPIED Martine 2000 *Femmes entre ombres et lumières. Recherches sur la visibilité sociale (XVIe – XXe siècles)* Paris Publisud coll. La France au fil des siècles 320 p.

ZINGRAFF Jean-Marie « L'illégitimité à Nancy au XVIIIe siècle » pp. 177 – 187 in DERMENJIAN Geneviève, GUILHAUMOU Jacques et LAPIED Martine 2000 *Femmes entre ombres et lumières. Recherches sur la visibilité sociale (XVIe – XXe siècles)* Paris Publisud coll. La France au fil des siècles 320 p.

PASCAL Henri et DEPARDON Annie « L'émergence des centres sociaux dans les Bouches du Rhône de 1945 à 1960 » in DESSERTINE Dominique, DURAND Robert, ELOY Jacques, GARDET Mathias, MAREC Yannick et TETARD Françoise 2004 *Les centres sociaux 1880 – 1980. Une résolution locale de la question sociale* Villeneuve d'Asq Presses Universitaires du Septentrion 283 p.

PASCAL Henri et ALLARD Paul « Les apports d'Yvonne Knibiehler à l'histoire du travail social » in BERNOS Marcel BITTON Michèle (sous la direction) 2004 *Femmes Familles Filiations Société et Histoire en hommage à Yvonne Knibiehler* Aix en Provence Publications de l'Université de Provence collection le temps de l'histoire 300 p.

FELICIAN Jacqueline et ALLARD Paul « L'héroïsme au quotidien. L'exemple du S.S.A.E. durant la seconde guerre mondiale » in G. DERMENJIAN, J. GUILHAUMOU, M. LAPIED 2004 *Le Panthéon des femmes, figures et représentations des héroïnes* Paris Publisud coll. L'Europe au fil des siècles 236 p.

PASCAL Henri « L'évolution de la méthodologie de service social en France » in DE ROBERTIS Cristina 2007 *Méthodologie de l'intervention en travail social* » Paris Bayard 399 p.

DE ROBERTIS Cristina, ORSONI Marcelle, PASCAL Henri, ROMAGNAN Micheline « Histoire : des habits neufs pour des pratiques anciennes » chapitre 1 de « *Intervention sociale d'intérêt collectif. De la personne au territoire* » Rennes 2008 Presses de l'EHESP coll. Politiques et interventions sociales

DEPARDON Annie, ALLARD Paul « Marie Rose Gauthier-Gondran : l'art au service de la charité, Marseille 1914-1934 » pp. 139-156 in DERMENJIAN Geneviève, GUILHAMOU Jacques et LAMBERT Karine (sous la direction) 2012 *La place des femmes dans la cité* Aix en Provence Presses de l'Université de Provence Coll. Penser le genre 186 p.

PASCAL Henri « Histoire de l'intervention sociale en France ... du caritatif à l'organisé » Actes de la conférence débat organisé par l'ALID le 20 juin 2013 à Aix en Provence

3) Bulletins

A.P.RE.H.T.S. et C.N.A.H.E.S. 2002 *Mémoire et histoire. Compte rendu de la journée mémoire du 12 mai 2001* Marseille 42 p

DEPARDON Annie et PASCAL Henri « *L'émergence des centres sociaux dans les Bouches du Rhône au cours de la période 1945-1960* » APREHTS 10 p.

« *Les temps du social* » N° 1 juin 2004

PASCAL Henri « Une association régionale de recherche sur l'histoire du travail social »

« *Les temps du social* » N° 2 décembre 2004

BAUDE Jean Michel « Les techniques éducatives, la pédagogie de l'expression et de la créativité dans la formation des éducateurs spécialisés »

« *Les temps du social* » N° 3 juin 2005

SEIDEL Jacques « Mémoire d'un éducateur de l'éducation surveillée à Marseille de 1948 à 1990 »

« *Les temps du social* » N° 4 décembre 2005

« 1956 : la « bataille d'Alger » : des assistantes sociales réquisitionnées. Témoignages et position de l'ANAS » témoignages de Simone GALICE et de Paule GAUNEAU

« *Les temps du social* » N° 5 juin 2006

FELICIAN Jacqueline « Le service des Enfants Assistés dans les Bouches du Rhône au début du XX^{ème} siècle »

« *Les temps du social* » N° 6 décembre 2006

IDIART Pierre « Les sujets d'examen au Diplôme d'Etat des Assistantes Sociales 1948-1975 »

« *Les temps du social* » N° 7 juin 2007

TICHIT Corinne « Les fondements de l'économie sociale et familiale. De l'enseignement ménager à la conseillère ménagère »

« *Les temps du social* » N° 8 décembre 2007

HEINRICH André « L'assistante sociale au cœur de l'équipe pluridisciplinaire. Les « dix glorieuses des actions médico-sociales ? »

« *Les temps du social* » N° 9 juin 2008

TEYCHENE Yolande « Service social de polyvalence de secteur et professionnalisation de l'action sociale

« *Les temps du social* » N° 10 décembre 2008

PASCAL Henri « L'alternance, colonne vertébrale des formations en travail social »

« *Les temps du social* » N° 11 juin 2009

DE ROBERTIS Cristina « Origine de la formation d'adaptation des assistants de service social étrangers en France (1973 – 1976) Une solidarité instituante »

« *Les temps du social* » nouvelle série n° 1 juin 2016

PASCAL Henri « Boubsila (1950-1962) : un centre social dans un bidonville algérien durant la guerre d'Algérie »

4) Articles

PASCAL Henri, DE ROBERTIS Cristina « Evolution de la formation des assistants sociaux » *Revue Française de Service Social* n° 173 – 174 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 1994 pp. 107 – 122

PASCAL Henri « Incidence de l'histoire des formations sur le travail social actuel en France » pp. 79 – 87 *Vie Sociale* n° 2/2000

PASCAL Henri « Sur l'histoire de la méthodologie en service social » pp. 8 – 14 *La Revue Française de Service Social* n° 198 septembre 2000

ALLARD Paul, FELICIAN Jacqueline et PASCAL Henri « Recherches sur les pratiques des assistantes sociales à Marseille de 1945 à 1965 : résultats et méthodologie » *Contact Réseau Histoire du Travail Social* séance plénière du 12 janvier 2001

PASCAL Henri « Une association régionale : l'A.P.RE.H.T.S. » *Vie Sociale* n° 2 / 2004

PASCAL Henri « Sur l'histoire de la méthodologie d'intervention en service social » *La Revue Française de Service Social* N° 217 Juin 2005

APREHTS « 1956 : la « bataille d'Alger » : des assistantes sociales réquisitionnées. Témoignages et position de l'ANAS » *La Revue Française de Service Social* n° 221 septembre 2006

PASCAL Henri « La construction de l'identité professionnelle des assistantes service social. L'ANAS 1944 – 1945 » *Revue Française de Service Social* n° 231 4/2008

PASCAL Henri « Assistantes sociales : une identité professionnelle qui puise ses racines dans l'histoire » *Revue Française de Service Social* n° 240 2011/1

PASCAL Henri « L'École Normale Sociale : de l'action collective à l'intervention sociale collective » *Vie Sociale* n° 2/2012 pp. 129-146

PASCAL Henri « Continuités de l'intervention collective dans l'histoire du travail social en France » *Revue française de service social* n° 248 2013 pp. 8-16

PASCAL Henri « L'ANAS 1944-1950 : la construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales » *Vie Sociale* n° 4/2013

PASCAL Henri « D'Henri Sellier jusqu'à la décentralisation: les figures de la polyvalence de secteur » *La Revue Française de Service Social* n° 256 2015-1 pp. 10 -18

PASCAL Henri « Un regard avec des œillères sur l'histoire du travail social » *La Revue Française de Service Social* n° 256 2015-1 pp. 130-131

PASCAL Henri « Place de la personne dans l'intervention en travail social: sa construction comme sujet confrontée aux notions de participation et d'empowerment » *Forum* n° 144-145 pp. 15-20

PASCAL Henri « Du progrès social au développement social local » *La Revue Française de Service Social* n° 260 2016/1 pp. 12-19

Groupe de Recherche sur l'Histoire du Service Social

**Notre adresse : Cité des Associations Notre courriel : greh.servicesocial@wanadoo.fr
Boîte aux lettres 192
93 La Canebière
13233 Marseille cedex 20**